

L'aide spécialisée à l'école



Inga Golebiowska

Enseignante spécialisée;
titulaire du CAPPEI

L'aide spécialisée aide à prévenir et à remédier aux difficultés scolaires qui persistent malgré les aides apportées en classe.



Qui suis-je ?

Après plusieurs années d'enseignement en classe ordinaire en France et à l'étranger, j'ai suivi la formation professionnelle spécialisée conduisant aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

C'est un travail d'équipe !

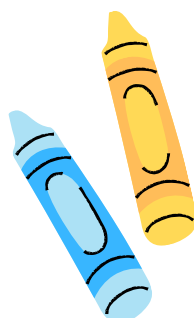
L'équipe enseignante peut demander une première observation par l'enseignante spécialisée dans le but de définir la meilleure aide à apporter à l'enfant. Les parents sont prévenus par courrier dès qu'une aide définie est proposée. L'entretien et/ou le travail réalisé en aide spécialisée n'apparaîtra pas sur le livret scolaire de l'enfant.

En quoi cela consiste ?

Présence à l'école toute l'année scolaire

Présence lors des réunions (équipes éducatives, réunions de suivi de scolarité...)

Lien avec les partenaires extérieurs (éducateurs, orthophonistes...)



Jours de présence à l'école

- les lundis
- les jeudis